

L'engagement bénévole des professionnels

Passerelles et compétences mobilise des professionnels qui mettent bénévolement leurs compétences au service d'associations de solidarité dans le cadre de missions courtes. Créée sur le plan national en 2002, cette association compte une douzaine d'antennes en France, dont deux en Poitou-Charentes (Poitiers-Niort et La Rochelle) qui déploient leurs activités depuis 2011. Leur credo est le « bénévolat de compétences », une manière de participer à la solidarité en donnant du temps et des connaissances plutôt que de l'argent.

Créer des antennes, chercher des bénévoles, contacter des personnes relais qui acceptent de diffuser les offres de bénévolat dans leur environnement professionnel ou personnel, la logique de réseau est au cœur des activités de *Passerelles et compétences*. Chaque antenne s'occupe de rencontrer les associations, d'analyser leurs besoins, de recruter les bénévoles, et de suivre les missions.

L'association rassemble deux types de bénévoles. D'abord les « passerelles », les membres qui constituent la cheville ouvrière du fonctionnement de l'organisation. « *Nous recherchons régulièrement des personnes ayant des capacités relationnelles et d'analyse.* » explique Janine Florent, responsable de l'antenne Poitiers-Niort. « *Ce sont des retraités, des personnes en congé parental, des demandeurs d'emploi, des travailleurs indépendants. Mais nous pouvons aussi avoir des femmes au foyer. Pour toutes ces personnes, ce type de bénévolat est une occasion de s'épanouir, de se former.* ».

D'un autre côté, les bénévoles qui effectuent les missions sont, pour 80% d'entre eux, des actifs en activité professionnelle. Ils peuvent intervenir pour des actions très courtes, de quelques heures, par exemple animer un atelier CV, parrainer des jeunes ou des personnes en insertion professionnelle, participer à des jurys tremplins. Les missions peuvent également s'effectuer, à distance, sur quelques jours en discontinu. « *Les associations sont importantes pour nous, mais nous souhaitons que les bénévoles y trouvent leur compte. Nous faisons très attention à ce que leurs engagements correspondent à leurs attentes et disponibilité.* »

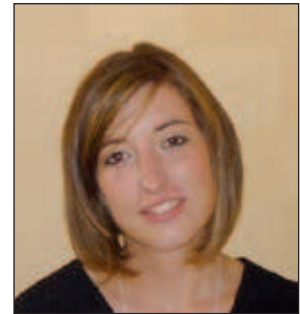
Les bénéficiaires de ces ressources humaines bénévoles sont des associations de solidarité, qui agissent dans

le secteur médicosocial, la solidarité internationale, la défense de l'environnement ou l'insertion par l'activité économique. Elles œuvrent toutes au profit de publics en difficulté ou dans le but de développer la solidarité sous toutes ses formes.

Le principe de la mise en relation

L'association met en relation les bénévoles avec les structures, après analyse de leurs besoins, en matière de marketing, communication, RH, comptabilité, informatique ou management. « *Nous ne sommes pas spécialistes de tous les domaines. Nous analysons les besoins dans les grandes lignes. Ensuite nous diffusons l'annonce de bénévolat, et nous sollicitons le premier candidat qui nous semble correspondre. Nous le recevons en entretien pour vérifier son profil, sa disponibilité, et surtout sa motivation. Le choix final dépend également du contexte de l'association.* » C'est l'association bénéficiaire qui contacte le bénévole, pour construire ensemble une feuille de route, un calendrier et des modalités d'intervention. Ensuite, *Passerelles et compétences* assure le suivi puis l'évaluation de la mission.

D'une manière générale, les offres sont envoyées aux personnes déjà connues du réseau (plus de 4 000). Il existe aussi des partenariats avec des écoles, et des entreprises dont les services de ressources humaines s'engagent à faire connaître les missions à leur personnel. Les entreprises sont favorables à la démarche, pour les qualités d'adaptation qu'elle implique chez



Témoignage d'Emilie, chargée des ressources humaines

"Peu habituée au milieu associatif, j'ai été agréablement surprise par la satisfaction que pouvait apporter le bénévolat de compétences. Au-delà de l'enrichissement personnel et des rencontres diverses et variées, les relations entre bénévoles et associations se font professionnelles. Au final, l'investissement y est naturel. Le bénévolat de compétences a donné un autre sens à mon métier".

les intervenants. Quant aux salariés, ils s'engagent pour toutes sortes de raisons, notamment pour l'expérience qu'ils en retirent. « *Nous proposons des attestations de bénévolat de compétences, de façon à garder une trace des missions effectuées. Nous conseillons aux bénévoles de valoriser leurs interventions, dans le cadre de leur projet professionnel, d'une VAE, d'un futur recrutement. C'est un atout pour eux, puisque cet engagement est bien perçu par les recruteurs.* ».

Pour rejoindre le réseau de bénévoles :

Janine Florent – Poitiers et Niort
jflorent@passerellesetcompetences.org

Jean-marie Ménès – La Rochelle
jmmenes@passerellesetcompetences.org